

Image not found or type unknown



changement de serrure sans accord

Par **Mioca33**, le **12/08/2012** à **17:47**

Bonjour,

je suis en indivision avec ma soeur pour une résidence secondaire héritée de notre mère.

Suite à un accord tacite, elle occupe la maison le mois d'aout cette année.

est ce qu'elle a le droit de changer la serrure pendant le mois d'occupation??

Il se trouve qu'elle n'est pas actuellemnt dans la maison et que je ne peux donc pas aller chercher un vélo qui m'appartient et dont je voudrais me servir.

est ce que ce changement de serrure est légal??